



## Aide pour regulariser un travailleur saisonnier

Par **JAMAL4344**, le **29/10/2011** à **22:00**

Bonjour,

je vous remerci d'abord de votre ecoute, je suis travaille ici en france depuis 2003 comme travailleur saisonnier dans le vaucluse,j'ai titre sejour temporaire et permis français,mais le probleme avec ce titre sejour je peux faire ma vie car je doi rester et travailler ke 6 mois en france et en plus je suis tjs attaché à mon patron si il m'envoi pas contrat du travail je peux revenir en france , et je peux pas discuter lui sur le salaire. avec cette situation je sens que je suis ni en france et ni au maroc vraiment etranger, pour mon cas je peux pas rester au maroc definitivement car meme si j'ai un diplome bac+4 au maroc depuis 1997 j'ai pas trouvé un travail c'est pour ça j'aimerais bien s'instaler en france si est possible sinon ce n'est pas la fin du monde.

svp j'ai besoin de votre aide ou aumoins des conseils, vraiment je sens tres trist.

dans l'attente de vos reponses veuillez acceptez mes salutations

Par **mimi493**, le **30/10/2011** à **09:09**

Avoir une promesse d'embauche ou un contrat de travail ne suffit pas. On peut vous opposer la situation de l'emploi en France

Quel est votre métier ?

Par **JAMAL4344**, le **30/10/2011** à **21:19**

merci d'abord pour votre reponse,

pour demande la carte sejour salarié il me faut contrat CDD d'un an, mais moi j'ai que contrat de 6 mois donc ce n'est pas possible,car je sais avec contrat d'un an c'est plus facile et presque sure, et j'ai remarqué aussi une chose ici en france il ya parfois de difERENCE de demarches entre les departements.

merci